*PLUSIEURS NIVEAUX D'INTERVENTION DE LA GESTION DE L'EVENEMENT GRAVE*

ALERTE

I - Réunir la cellule d'appui

II - Faire une évaluation de la situation dans le cadre de la cellule d'appui.

  vérifier la validité de l'information

 préciser :

  nombre de victimes

  identité

  circonstances de l'événement

  classes concernées

(y compris les établissements où sont les fratries)

III - Appel à la Direction académique des services départementaux de l'éducation nationale

(Cellule départementale)

**03.44.06.45.26**

Evaluation de la situation

par la cellule départementale

 Conseil technique Envoi d'une équipe d'accompagnement

IV - Rédiger le message unique qui sera délivré aux élèves et à leur famille

GESTION DE L'ÉVÈNEMENT

I - Réunir l'ensemble des professeurs et adultes de la communauté pour leur annoncer la nouvelle et leur transmettre le message écrit à diffuser

II - Prévoir :

 un lieu qui permettra d'accueillir les élèves "impliqués" (mouchoirs, boissons, collations, …)

 un autre lieu pour accueillir les adultes

III - Organiser l'accueil et l'écoute des personnes qui en ont besoin.

*Pour des conditions optimales, ces différents points doivent être réalisés simultanément par les personnes ressources de la cellule d'appui.*

SUIVI DE L'ÉVÈNEMENT

I - Bilan immédiat par la cellule d'appui et les personnes missionnées par l'Inspection académique s'il y a lieu

  nombre de personnes prises en charge (en collectif ou en individuel)

  problèmes apparus

  besoins ayant émergé

  solutions apportées

II - Suivi ultérieur

  suivi des élèves repérés en "difficulté" face à l'événement par l'équipe éducative.

  si besoin, faire appel au médecin ou infirmière ou psychologue scolaire, pour un suivi dans la durée.

  évaluation de l'évènement en lien avec la chargée de mission

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

QUE FAIRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT TRÈS GRAVE DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ?

*Personnes ayant eu en commun d'avoir été confrontées brutalement à la mort, à la perception de la mort ou à un événement grave mettant en difficulté la communauté éducative.*

Directeur d’école / IEN

 Chef d'établissement

**Cellule d'appui**

Evaluation de la situation

**Direction des services départementaux de l'éducation nationale**

** : 03.44.06.45.26**

DA, DA Adj., SG, IENa, Médecin, Infirmière, A.S. conseillers techniques

Evaluation de la demande

Envoi d'une équipe en renfort

Conseil technique par téléphone

Accompagnement de la gestion de l'évènement à l'interne

*CELLULE D'APPUI LOCALE DANS L'ÉCOLE*

- directeur d’école :

- IEN de circonscription :

- Rased :

- psyEN :

- infirmière :

- médecin scolaire :

- autre :

Signalement administratif : Tél. : 03.44.06.45.26

Quelques numéros utiles :

- Procureur :

- Gendarmerie :

- Police :

- Médiation interculturelle :

- autre :

*Date de mise à jour : décembre 2023*



DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES DU 1er DEGRÉ DANS LA GESTION D'ÉVÈNEMENTS GRAVES

**03.44.06.45.26**

CELLULE DEPARTEMENTALE D'AIDE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

AGIR VITE

POUR MIEUX

FAIRE FACE